**Contexte développement module de pollution**

L’air joue un rôle primordial pour la vie telle que nous la connaissons sur terre. Une mauvaise qualité de l’air a une incidence négative sur la santé humaine et sur l’environnement au sens large. Ses conséquences sont non seulement de nature sanitaire, écologique et économique mais aussi du point de vue humain: disposer d’un air de qualité et sain doit être un droit fondamental.

La qualité de l’air est réglementée au niveau européen. La directive 2008/50/CE fixe les objectifs et établit des mesures visant

• à définir et à fixer des objectifs concernant la qualité de l’air ambiant, afin d’éviter, de prévenir ou de réduire les effets nocifs pour la santé humaine et pour l’environnement dans son ensemble ;

• à évaluer la qualité de l’air dans les Etats membres sur base de méthodes et de critères communs ;

• à obtenir des informations sur la qualité de l’air ambiant afin de contribuer à lutter contre la pollution de l’air et les nuisances et de surveiller les tendances à long terme et les améliorations obtenues grâce aux mesures nationales et communautaires ;

• à faire en sorte que ces informations sur la qualité de l’air ambiant soient mises à la disposition du

public ;

• à préserver la qualité de l’air, lorsqu’elle est bonne, et l’améliorer dans les autres cas ;

• promouvoir une coopération accrue entre les Etats membres en vue de réduire la pollution

atmosphérique.

En Wallonie, c'est l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP) qui se charge de la gestion des réseaux de mesure de la qualité de l'air pour le compte de l'Agence wallonne de l'Air et du Climat (AwAC). Le réseau de surveillance en temps réel comprend 26 stations réparties sur l’ensemble du territoire régional mais plus densément présentes dans les anciens bassins miniers et industriels de Liège et Charleroi. Leur encombrement et coût sont tels qu’il est parfois difficile de placer ces équipements au cœur des villes ou de multiplier leur nombre. C'est dans ce contexte qu'une solution à ce problème a été trouvée dans le développement et l’utilisation de ministations Saïga.

De façon similaire, pour les campagnes d'évaluation de l'exposition personnelle à la pollution de l'air que l'ISSeP mène dans des projets de recherche, il manquait un dispositif portable, bon marché et capable de mesurer plusieurs polluants simultanément. C'est pour combler ce vide qu'a été conçue et développée l'Antilope